DEPARTEMENT DE L'INDRE

Commune de Langé

Procès-verbal du Conseil Municipal
SÉANCE DU 05 JUIN 2026

Nombre de Conseillers

en exercice	**11**
présents	**9**
votants	**11**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LANGE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. GARGAUD Patrick, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mai 2026

Présents : GARGAUD Patrick, MASSON Jean-François, GASTE- BOTTREAU Laurence, PÉNISSARD Jean, RENAUD Nadia, PICAUD Nadia, ROBIN Thierry, LANÉRY Christine, LANÉRY Xavier.

Absent(s) : GAUTIER Marc, ALLARD Virginie.

Procuration(s) : GAUTIER Marc donne procuration à PENISSARD Jean, ALLARD Virginie donne procuration à MASSON Jean-François.

Nadia PICAUD est désignée secrétaire de séance.

Monsieur Patrick GARGAUD, Maire, a ouvert la séance et exposé ce qui suit :

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV de la réunion du conseil municipal du 27-04-2026
- Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.
- Questions diverses

Approbation du PV de la réunion du conseil municipal du 27 avril 2026.

Le procès-verbal de la réunion du 27 avril 2026 est approuvé à 9 voix « pour » et 2 abstentions.

1 – OBJET : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Nombre de Conseillers

en exercice	***11***
présents	***9***
votants	***11***

Conformément aux dispositions du Code électoral relatives à l'élection des sénateurs et de l'arrêté préfectoral du 26 mai 2026, le Conseil municipal a été appelé à élire les délégués et les suppléants chargés de participer à l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

Après avoir rappelé les modalités du scrutin et les règles applicables, il a été procédé à l'élection au scrutin secret.

À l'issue des opérations de vote et du dépouillement, les résultats suivants ont été proclamés :

Délégués titulaires :
- Monsieur Patrick GARGAUD

Délégués suppléants :
- Mme Nadia RENAUD
- M. Jean-François MASSON
- M. Marc GAUTIER

Le Conseil Municipal :

- **CONSTATE** les résultats de l'élection des délégués et des suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

- **PROCLAME** élus les candidats ci-dessus désignés ;

- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre le procès-verbal et les résultats à Madame la Préfète de l'Indre conformément à la réglementation et aux instructions en vigueur.

La présente délibération a été adoptée et sera inscrite au registre des délibérations de la commune de LANGÉ

Certifié exécutoire
Transmis à la Préfecture le 10/06/2026

Questions diverses.

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close.
La séance est levée à 20 heures 00 minutes.

Le secrétaire de séance,

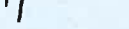
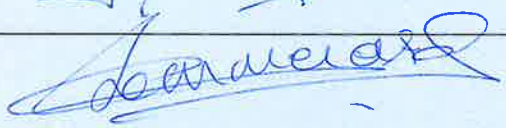
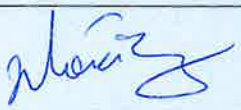
Nadia PICAUD

Le Maire,

Patrick GARGAUD

MAIRIE de LANGÉ
36 (Indre)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 juin 2026

NOM	PRENOM	SIGNATURE
GARGAUD	Patrick	
MASSON	Jean-François	
ALLARD	Virginie	
GAUTIER	Marc	
PENISSARD	Jean	
ROBIN	Thierry	
LANÉRY	Christine	
RENAUD	Nadia	
GASTE BOTTREAU	Laurence	
LANÉRY	Xavier	
PICAUD	Nadia	